

N^o 30
L'Espette
Alfred-Giles-Henri
Enfant légitime

L'an mil neuf cent quatre, le sept juillet, à dix heures du matin. Pardevant nous Victor de Lattaingant de Ledinghen, maire & officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton nord & arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; A comparu Henri Constant Alfred Vospette, âgé de trente six ans & demi, employé au chemin de fer du Nord, domicilié à Wimille; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui, en sa demeure, sise à Hazenbety, hameau de cette commune, le cinq juillet courant, à neuf heures du soir & de dame Marie Josephine Floreance Baillieux, âgée de vingt deux ans, son épouse, ménagère, demeurant avec lui, auquel enfant il a été donné les prénoms de Alfred-Giles-Henri. Lesdites présentation & déclaration faites en présence de Alberic Mugot, âgé de quarante quatre ans, employé au chemin de fer du nord, & de Henri Martini, âgé de cinquante huit ans, employé, tous deux domiciliés à Wimille; et ont le comparant & les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Henri Vospette
Kauf
J. J. Ledinghen

N^o 31
Chochois
Germaine-Josephine
Enfant légitime

Marié à Amiens
le 24-10-1919
avec Germaine-Josephine
P. C. C. Le Goffier.

Mariage clos par jugement du Tribunal Civil de :
Amiens
en date du 17-6-1955
P. C. C. Le Goffier

L'an mil neuf cent quatre, le neuf juillet, à neuf heures du matin. Pardevant nous Victor de Lattaingant de Ledinghen, maire & officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton nord & arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; A comparu Charles Chochois, âgé de trente-huit ans, carrier, domicilié à Wimille; lequel nous a présenté son enfant du sexe féminin, qu'il a déclaré être né de lui, en sa demeure, sise aux Garennes, hameau de cette commune, hier, à deux heures du soir & de dame Leonie Courvenet, son épouse, âgée de quarante deux ans, ménagère, demeurant avec lui, auquel enfant il a été donné les prénoms de Germaine-Josephine. Lesdites présentation & déclaration faites en présence de Joseph Dorioncourt, âgé de cinquante huit ans, garde-champêtre, & de Henri Martin, âgé de cinquante huit ans, employé, tous deux domiciliés à Wimille; et ont le comparant & les témoins signé le présent acte après lecture.

Charles Chochois
Kauf
J. J. Ledinghen

N^o 32
Lesautoc
Germaine-Norbert-Alfred
Enfant légitime

L'an mil neuf cent quatre, le douze juillet, à cinq heures du soir. Pardevant nous, Victor de Lattaingant de Ledinghen, maire & officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton nord & arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; A comparu Alexandre-Auguste Lesautoc, âgé de vingt-neuf ans, journalier, domicilié à Wimille; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui, en sa demeure, sise aux cinq cheminées, hameau de cette commune, hier, à cinq heures et demi du matin, et de dame Alexandrine Colombe Augustine Caron, son épouse, âgée de vingt six ans & demi, ménagère, demeurant avec lui, auquel enfant il a été donné les prénoms de Germaine-Norbert-Alfred. Lesdites présentation & déclaration faites en présence de Joseph Dorioncourt, âgé de cinquante huit ans, garde-champêtre, et de Henri Martin, âgé de cinquante huit ans, employé, tous deux domiciliés à Wimille; et ont le comparant & les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Lesautoc
Kauf
J. J. Ledinghen

N^o 33
Langlais
Raoul-Emile
Enfant naturel

L'an mil neuf cent quatre, le dix neuf juillet, à dix heures du matin. Pardevant nous Victor de Lattaingant de Ledinghen, maire & officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton nord & arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; A comparu Gabrielle Marie Bourgain, veuve de Auguste Méguier, âgée de cinquante-quatre ans, journalière, domiciliée à Wimille, ayant assisté à l'accouchement, nous a déclaré, que le dix sept courant à onze heures du matin, la demoiselle Marie Mathurine Langlais, âgée de trente ans et dix mois, artiste lyrique, domiciliée de fait à Wimille & de droit à Paris, est accouchée dans la maison du sieur Curdet, menuisier à Hazenbety, hameau de cette commune, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente & auquel enfant il est donné les prénoms de Raoul-Emile. Lesdites déclaration & présentation faite en présence de Amédée Gustave Martin Harroux, âgé de trente-neuf ans, artiste lyrique, demeurant de fait à Hazenbety & de droit à Boulogne, et Henri Martin, âgé de cinquante huit ans, employé, domicilié à Wimille; et ont le déclarant & les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Raoul-Emile
Kauf
J. J. Ledinghen